

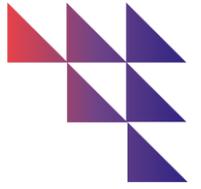
Les rencontres de la transition écologique :



Présentation du règlement relatif à l'écoconception des produits durables

Sammy Drissi Amraoui – Commissariat général au développement durable

Introduction



- # **Règlement européen sur l'écoconception des produits durables (ESPR)** publié le 28 juin 2024 au JOUE. Objectifs :
 - **imposer le respect de performances environnementales minimales** à la quasi-totalité des produits mis sur le marché européen, quel que soit leur lieu de fabrication
 - **créer un passeport produit digital**, outil majeur de traçabilité au sein de la chaîne de valeur des produits et vecteur de communication à destination du consommateur
 - **lutter contre la destruction des invendus**
- # Remplace l'actuelle directive 2009/125/CE dite Ecodesign
- # Le règlement nécessite la prise d'**actes secondaires** pour produire ses effets

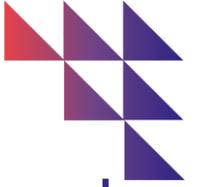


[Lien vers le règlement](#)
(Journal officiel de l'Union européenne)



Objectifs et champ du règlement

Pour des produits plus durables



- # **Besoin d'offrir un cadre réglementaire pour des produits plus durables** : élaborer et imposer des exigences d'écoconception pour améliorer la durabilité environnementales des produits, afin de faire des produits durables la norme
- # **Interdire la mise sur le marché européen des produits les moins-disant sur le plan environnemental**



Meilleure information du consommateur

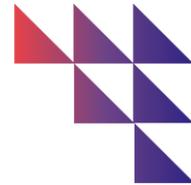
Des produits plus durables, plus fiables, plus réparables, plus recyclables

Empreinte environnementale et empreinte carbone réduites

Plus de contenu recyclé dans les produits, favoriser la réparation et le réemploi

- # **Systématisation de la prise en compte de nouveaux aspects dans les critères d'écoconception, à travers des exigences de performance** (ex : durabilité, empreinte carbone, contenu recyclé) et/ou **d'information**

L'écoconception, un outil de compétitivité



Cadre réglementaire pour **stimuler l'offre et la demande en produits durables**

Harmonisation des règles d'écoconception au niveau européen



Meilleure diffusion de l'information au sein de la chaîne de valeur grâce au **passport produit**

Création de valeur, amélioration de la **compétitivité européenne**

Obligations relatives aux **marchés publics**



75 % des entreprises ont intégré l'écoconception dans leur stratégie, dont 33 % systématiquement

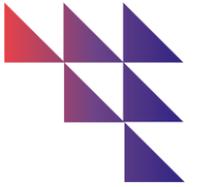


21 % des entreprises appliquent la démarche d'écoconception à un niveau généralisé du portefeuille de produits



Pour 40 % des entreprises, écoconcevoir des produits et des services est un moyen d'anticiper les futures réglementations

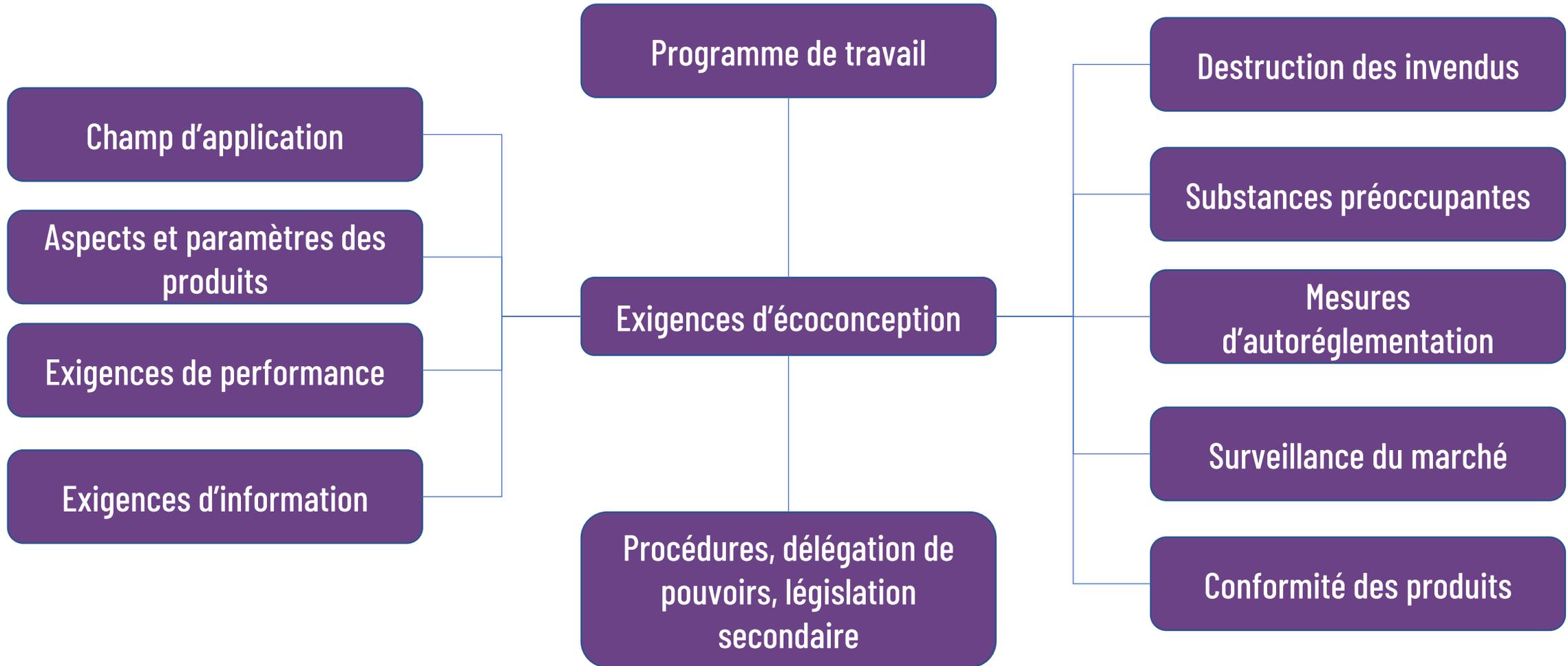
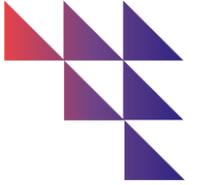
Un champ d'application très large



- # Règlement applicable aux produits **neufs, remanufacturés et reconditionnés**
- # Règlement applicable à tous les produits **intermédiaires et courants, à l'exception des produits listés ci-dessous (couverts par d'autres réglementations sectorielles) :**

| | | |
|---|---|---|
| Denrées alimentaires | Aliments pour animaux | Produits de plantes et d'animaux se rapportant directement à leur reproduction future |
| Médicaments | Médicaments vétérinaires | |
| Plantes, animaux, microorganismes vivants | Produits d'origine humaine | |
| Véhicules (« uniquement les aspects pour lesquels des exigences sont fixées dans des actes législatifs sectoriels de l'Union ») | Produits dont la seule finalité est de servir la défense ou la sécurité nationale | |

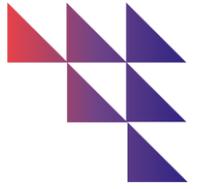
Architecture du règlement





Programme de travail

Etablissement du programme de travail



≠ Etablissement d'un programme de travail par la Commission

 **Calendrier** : 1^{er} programme de travail à adopter avant le **18 avril 2025**

 **Contenu** : **Groupes de produits prioritaires** pour les exigences d'écoconception, et les interdictions de destruction d'invendus

 **Process** : Proposition soumise à **consultation des parties prenantes et des Etats membres**

 **Prochain programme de travail** : **Mise à jour régulière du programme de travail** (au moins tous les 3 ans)

≠ Besoin de priorisation dans l'évaluation des groupes de produits

≠ Analyse de la Commission sur la base des critères suivants :

€ Possibilité d'améliorer les produits sans coûts disproportionnés

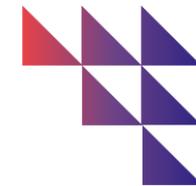
 Distribution des coûts au sein de la chaîne de valeur (y compris impact sur le consommateur)

 Contribution potentielle à la réalisation des objectifs de l'Union en matière de climat / d'environnement

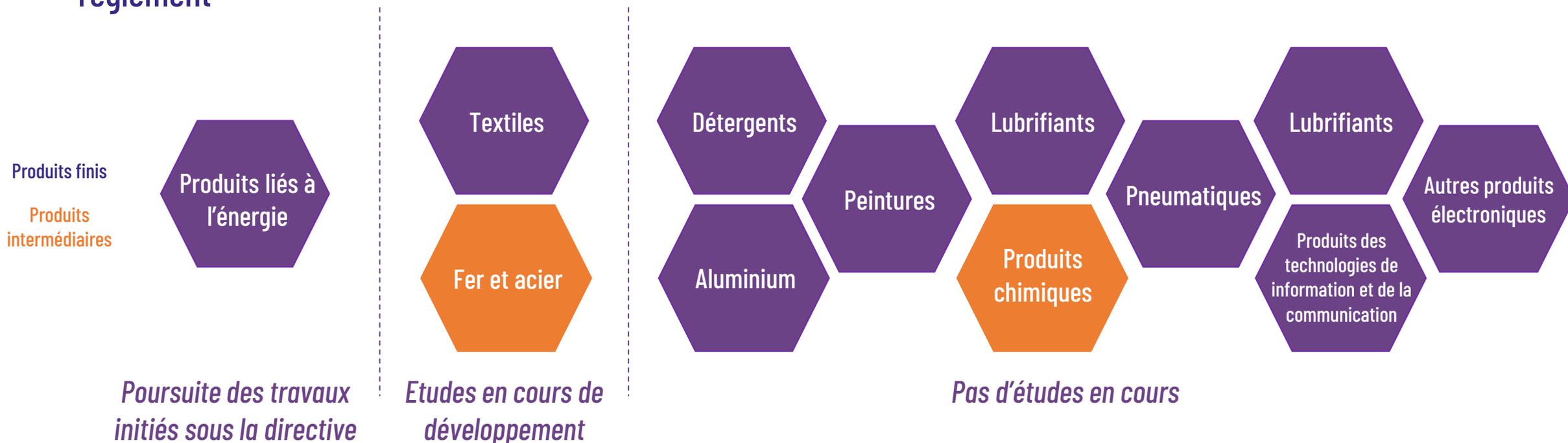
 Volumes de ventes d'échanges dans l'UE (y compris import)

 Besoin de réévaluer les actes délégués au regard de l'évolution des technologies et de la société

2 programmes de travail en 1



Un programme de travail en matière d'exigences d'écoconception : 12 groupes de produits cités dans le règlement



Programme de travail en matière de destruction d'inventus :



Produits déjà inclus : une partie des textiles (annexe VII)



Prochaine priorité envisagée : les équipements électriques et électroniques

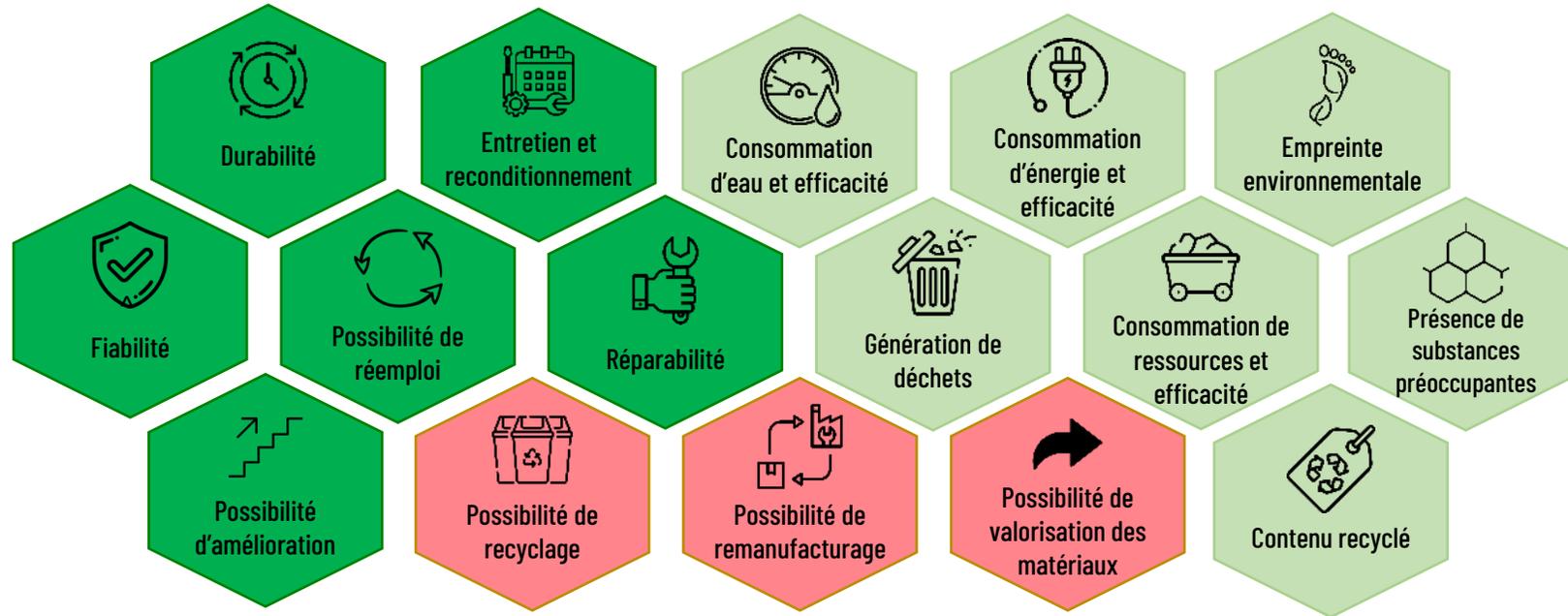


Exigences d'écoconception

Une diversité d'aspects à considérer



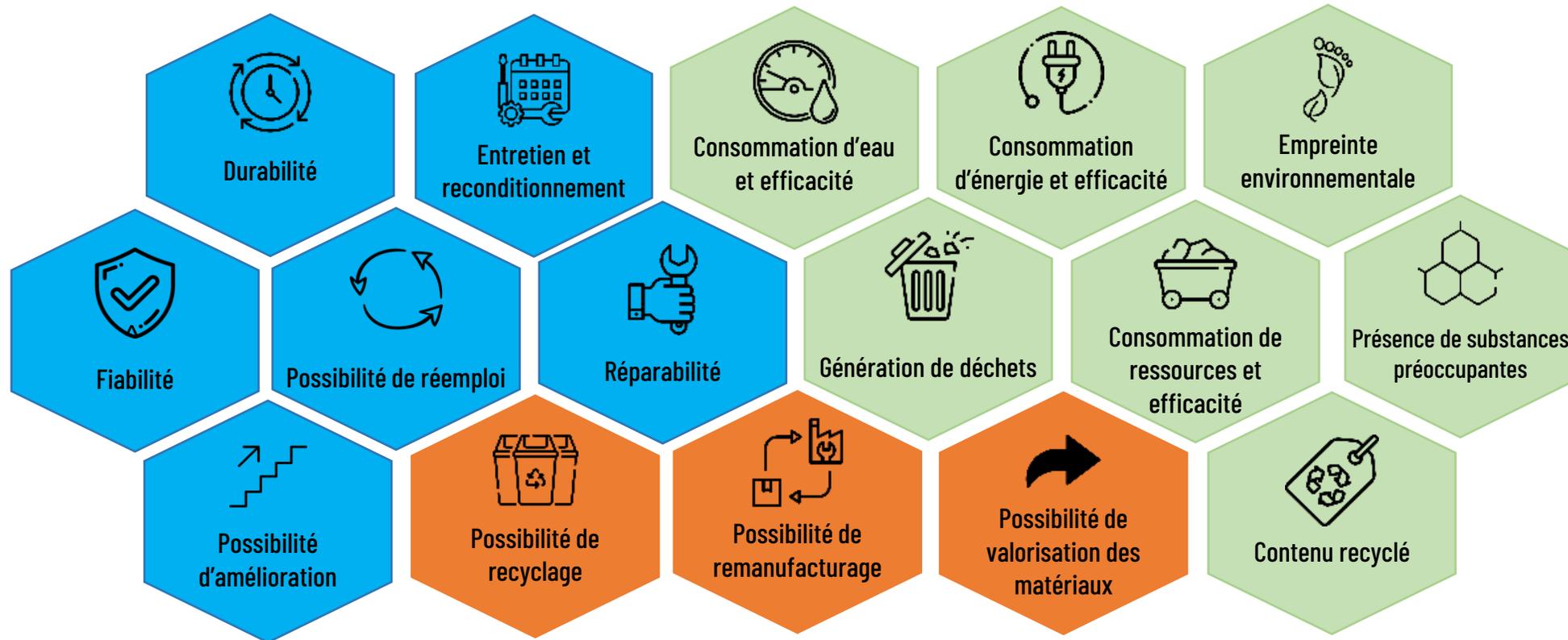
Aspects pris en compte obligatoirement pour fixer des exigences en matière d'écoconception (performance et information)



Une diversité d'aspects à considérer



Aspects pris en compte obligatoirement pour fixer des exigences en matière d'écoconception (performance et information)



Des exigences d'écoconception complémentaires



Exigences d'information

- Passeport produit
- Présence de substances préoccupantes
- Information sur la performance
- Informations utiles au consommateur *sur l'installation, l'utilisation, l'entretien et la réparation du produit, ainsi que sur la collecte et le recyclage*
- Informations utiles aux installations de traitement de déchets *sur le démontage, le réemploi, le reconditionnement, le recyclage ou l'élimination du produit*

et/ou

Exigences de performance

- Exigences à définir au cas par cas pour chaque groupe de produits sur la base des paramètres des produits
- Exigences quantitatives : niveaux minimal et maximal pour un paramètre ou une combinaison de paramètres
ex : scores agrégés, comme l'indice de durabilité ou l'indice du réparabilité
- Exigences non quantitatives

Exigences horizontales

- Exigences applicables à au moins deux groupes de produits présentant des similarités

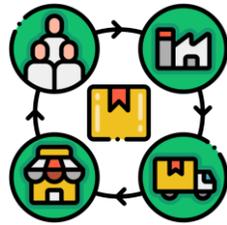


Passeport produit

Le passeport produit, un outil d'information



- # Le **passeport numérique de produit** (ou passeport produit digital) est un outil d'information important pour tous les acteurs de la chaîne de valeur et qui devrait à améliorer la traçabilité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur



Communication au sein de la chaîne d'approvisionnement



Communication à destination du consommateur

- # Aujourd'hui, le passeport produit est prévu dans le règlement écoconception et batteries
- # Demain, il sera défini dans le règlement produits de construction, le règlement jouets et d'autres réglementations
- # Des travaux de normalisation sont en cours au niveau européen et en « miroir » à l'échelle française

Objectifs du passeport produit



Il peut se présenter sous forme de filigrane, de QR code ou de tout autre format facilement accessible

3 objectifs

Mettre des informations à la disposition des acteurs tout au long de la chaîne de valeur

Améliorer la traçabilité des produits tout au long de leur cycle de vie

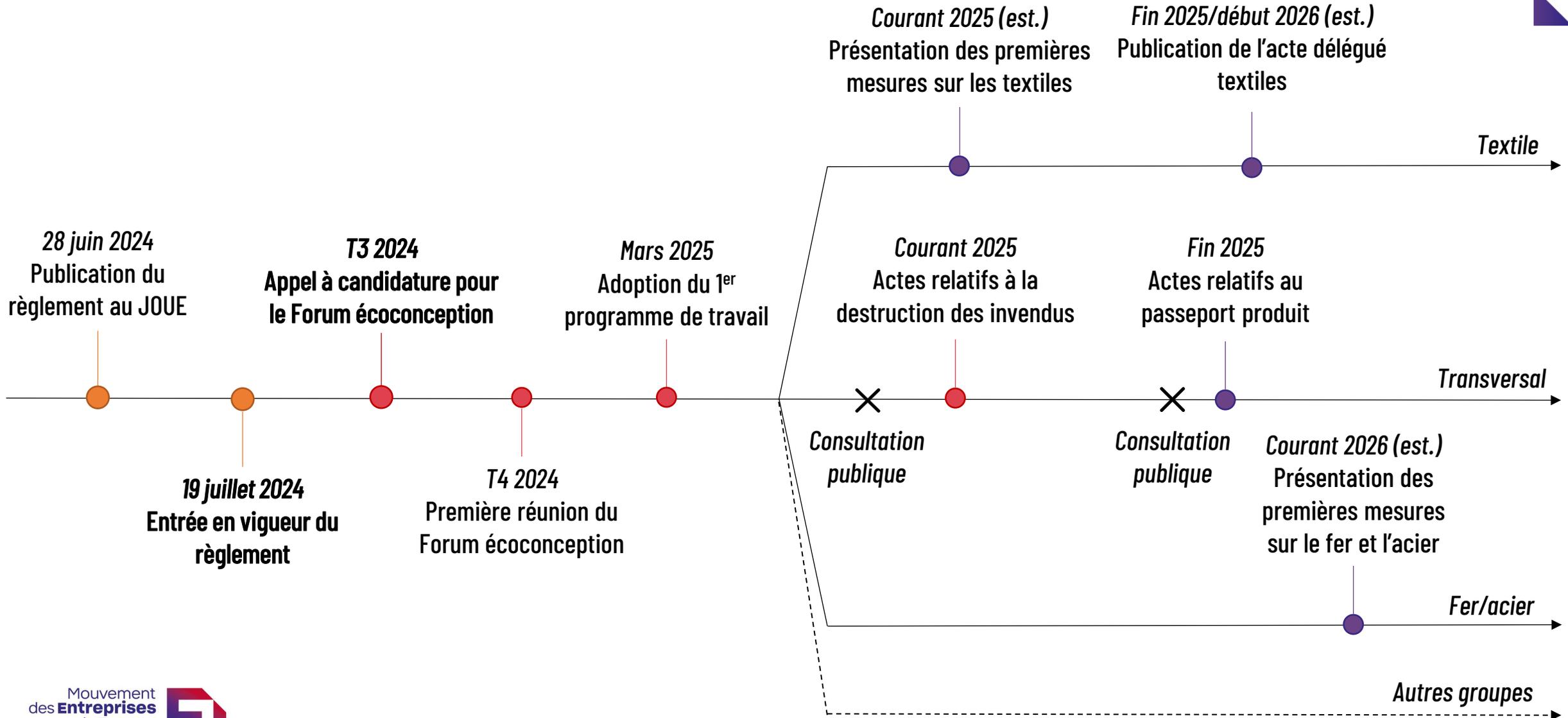
Aider les consommateurs à faire des choix éclairés

Le passeport produit sera rendu obligatoire pour un groupe de produit seulement si un acte délégué le prévoit



Prochaines étapes

Prochaines étapes



Processus de définition des exigences



Appels à contribution et consultations publiques

Publication de l'étude technique sur le site de la Commission

Réunion de lancement de l'étude technique (JRC ou consultants)

Plusieurs réunions avec les parties prenantes (à chaque étape de l'étude)

Phase technique

Procédure d'adoption de l'acte délégué

Entrée en application des différentes dispositions

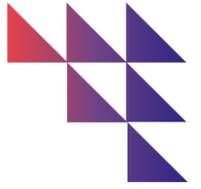
Présentation au Forum écoconception des mesures possibles

Publication de l'acte délégué

Phase réglementaire

Au moins 18 mois de période de transition

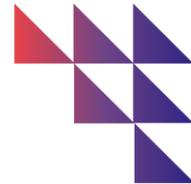
Pour en savoir plus



- # Un **webinaire de présentation du règlement ESPR** a été organisé le mardi 3 septembre 2024
- # La retransmission reste disponible :
 - 1ère partie : <https://playback.lifesize.com/#/publicvideo/c536c1ad-accb-4781-b7fd-1b0399cf71a8?vcpubtoken=a5d0db87-6b75-4554-8034-43aac740f742>
 - 2ème partie : <https://playback.lifesize.com/#/publicvideo/feb2271f-e20d-4cc1-bb3b-4f54281dc597?vcpubtoken=cd75f638-93f8-43dc-a86d-86433a2b73b0>
- # Les diapositives restent accessibles : <https://mel.din.developpement-durable.gouv.fr/mdrive/index.php/s/BjEC9ZfAiLctRe8>



[Lien vers le règlement](#)
(Journal officiel de l'Union
européenne)



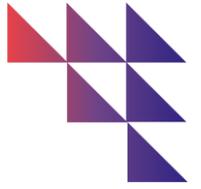
Les rencontres de la transition écologique :



Présentation du règlement relatif à l'écoconception des produits durables

Sammy Drissi Amraoui – Commissariat général au développement durable

Introduction



- # **Règlement européen sur l'écoconception des produits durables (ESPR)** publié le 28 juin 2024 au JOUE. Objectifs :
 - **imposer le respect de performances environnementales minimales** à la quasi-totalité des produits mis sur le marché européen, quel que soit leur lieu de fabrication
 - **créer un passeport produit digital**, outil majeur de traçabilité au sein de la chaîne de valeur des produits et vecteur de communication à destination du consommateur
 - **lutter contre la destruction des invendus**
- # Remplace l'actuelle directive 2009/125/CE dite Ecodesign
- # Le règlement nécessite la prise d'**actes secondaires** pour produire ses effets

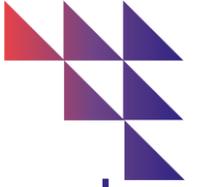


[Lien vers le règlement](#)
(Journal officiel de l'Union européenne)



Objectifs et champ du règlement

Pour des produits plus durables



- # **Besoin d'offrir un cadre réglementaire pour des produits plus durables** : élaborer et imposer des exigences d'écoconception pour améliorer la durabilité environnementales des produits, afin de faire des produits durables la norme
- # **Interdire la mise sur le marché européen des produits les moins-disant sur le plan environnemental**



Meilleure information du consommateur

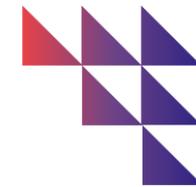
Des produits plus durables, plus fiables, plus réparables, plus recyclables

Empreinte environnementale et empreinte carbone réduites

Plus de contenu recyclé dans les produits, favoriser la réparation et le réemploi

- # **Systématisation de la prise en compte de nouveaux aspects dans les critères d'écoconception, à travers des exigences de performance** (ex : durabilité, empreinte carbone, contenu recyclé) et/ou **d'information**

L'écoconception, un outil de compétitivité



Cadre réglementaire pour **stimuler l'offre et la demande en produits durables**

Harmonisation des règles d'écoconception au niveau européen



Meilleure diffusion de l'information au sein de la chaîne de valeur grâce au **passport produit**

Création de valeur, amélioration de la **compétitivité européenne**

Obligations relatives aux **marchés publics**



75 % des entreprises ont intégré l'écoconception dans leur stratégie, dont 33 % systématiquement

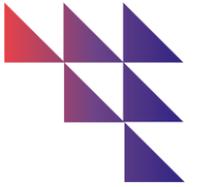


21 % des entreprises appliquent la démarche d'écoconception à un niveau généralisé du portefeuille de produits



Pour 40 % des entreprises, écoconcevoir des produits et des services est un moyen d'anticiper les futures réglementations

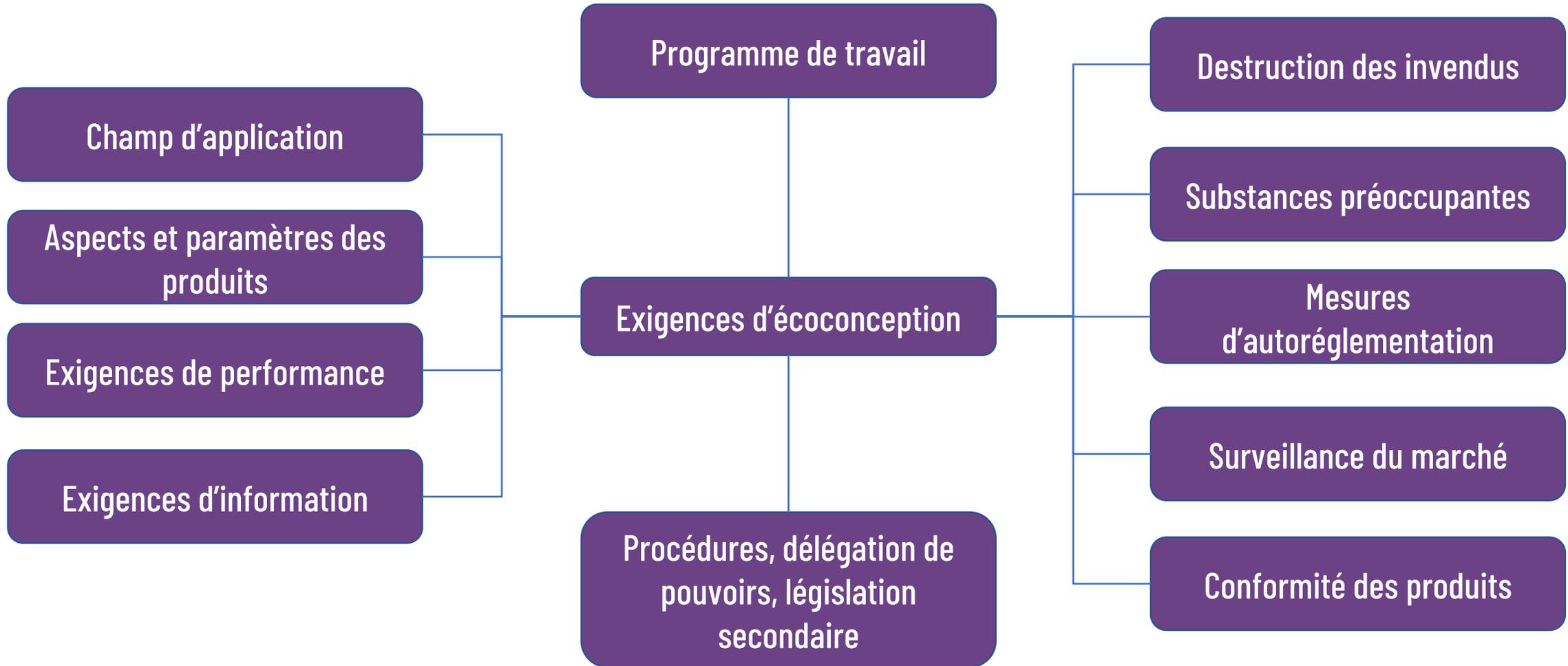
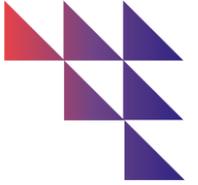
Un champ d'application très large



- # Règlement applicable aux produits **neufs, remanufacturés et reconditionnés**
- # Règlement applicable à tous les produits **intermédiaires et courants, à l'exception des produits listés ci-dessous (couverts par d'autres réglementations sectorielles) :**

| | | |
|---|---|---|
| Denrées alimentaires | Aliments pour animaux | Produits de plantes et d'animaux se rapportant directement à leur reproduction future |
| Médicaments | Médicaments vétérinaires | |
| Plantes, animaux, microorganismes vivants | Produits d'origine humaine | |
| Véhicules (« uniquement les aspects pour lesquels des exigences sont fixées dans des actes législatifs sectoriels de l'Union ») | Produits dont la seule finalité est de servir la défense ou la sécurité nationale | |

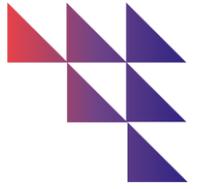
Architecture du règlement





Programme de travail

Etablissement du programme de travail



≠ Etablissement d'un programme de travail par la Commission

 **Calendrier** : 1^{er} programme de travail à adopter avant le **18 avril 2025**

 **Contenu** : **Groupes de produits prioritaires** pour les exigences d'écoconception, et les interdictions de destruction d'invendus

 **Process** : Proposition soumise à **consultation des parties prenantes et des Etats membres**

 **Prochain programme de travail** : **Mise à jour régulière du programme de travail** (au moins tous les 3 ans)

≠ Besoin de priorisation dans l'évaluation des groupes de produits

≠ Analyse de la Commission sur la base des critères suivants :

€ Possibilité d'améliorer les produits sans coûts disproportionnés

 Distribution des coûts au sein de la chaîne de valeur (y compris impact sur le consommateur)

 Contribution potentielle à la réalisation des objectifs de l'Union en matière de climat / d'environnement

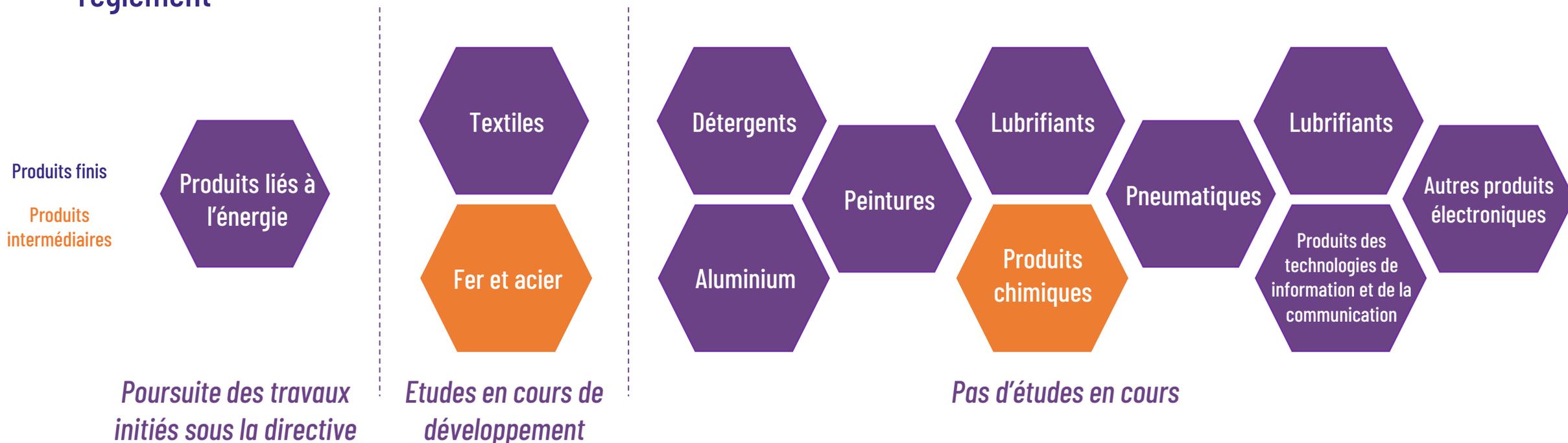
 Volumes de ventes d'échanges dans l'UE (y compris import)

 Besoin de réévaluer les actes délégués au regard de l'évolution des technologies et de la société

2 programmes de travail en 1



Un programme de travail en matière d'exigences d'écoconception : 12 groupes de produits cités dans le règlement



Programme de travail en matière de destruction d'inventus :



Produits déjà inclus : une partie des textiles (annexe VII)



Prochaine priorité envisagée : les équipements électriques et électroniques

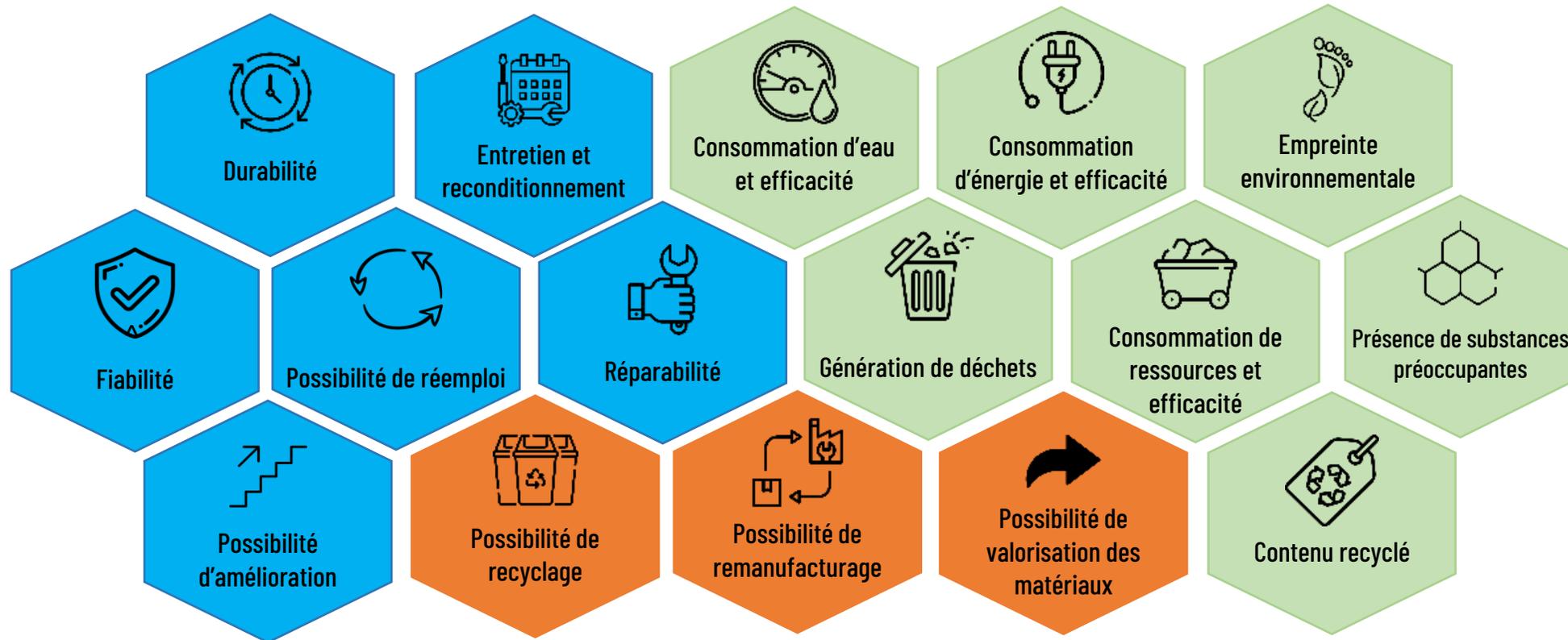


Exigences d'écoconception

Une diversité d'aspects à considérer



Aspects pris en compte obligatoirement pour fixer des exigences en matière d'écoconception (performance et information)



Des exigences d'écoconception complémentaires



Exigences d'information

- Passeport produit
- Présence de substances préoccupantes
- Information sur la performance
- Informations utiles au consommateur *sur l'installation, l'utilisation, l'entretien et la réparation du produit, ainsi que sur la collecte et le recyclage*
- Informations utiles aux installations de traitement de déchets *sur le démontage, le réemploi, le reconditionnement, le recyclage ou l'élimination du produit*

et/ou

Exigences de performance

- Exigences à définir au cas par cas pour chaque groupe de produits sur la base des paramètres des produits
- Exigences quantitatives : niveaux minimal et maximal pour un paramètre ou une combinaison de paramètres
ex : scores agrégés, comme l'indice de durabilité ou l'indice du réparabilité
- Exigences non quantitatives

Exigences horizontales

- Exigences applicables à au moins deux groupes de produits présentant des similarités

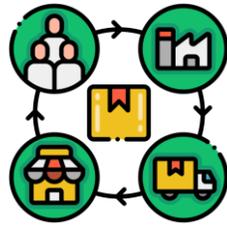


Passeport produit

Le passeport produit, un outil d'information



- # Le **passeport numérique de produit** (ou passeport produit digital) est un outil d'information important pour tous les acteurs de la chaîne de valeur et qui devrait à améliorer la traçabilité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur



Communication au sein de la chaîne d'approvisionnement



Communication à destination du consommateur

- # Aujourd'hui, le passeport produit est prévu dans le règlement écoconception et batteries
- # Demain, il sera défini dans le règlement produits de construction, le règlement jouets et d'autres réglementations
- # Des travaux de normalisation sont en cours au niveau européen et en « miroir » à l'échelle française

Objectifs du passeport produit



Il peut se présenter sous forme de filigrane, de QR code ou de tout autre format facilement accessible

3 objectifs

Mettre des informations à la disposition des acteurs tout au long de la chaîne de valeur

Améliorer la traçabilité des produits tout au long de leur cycle de vie

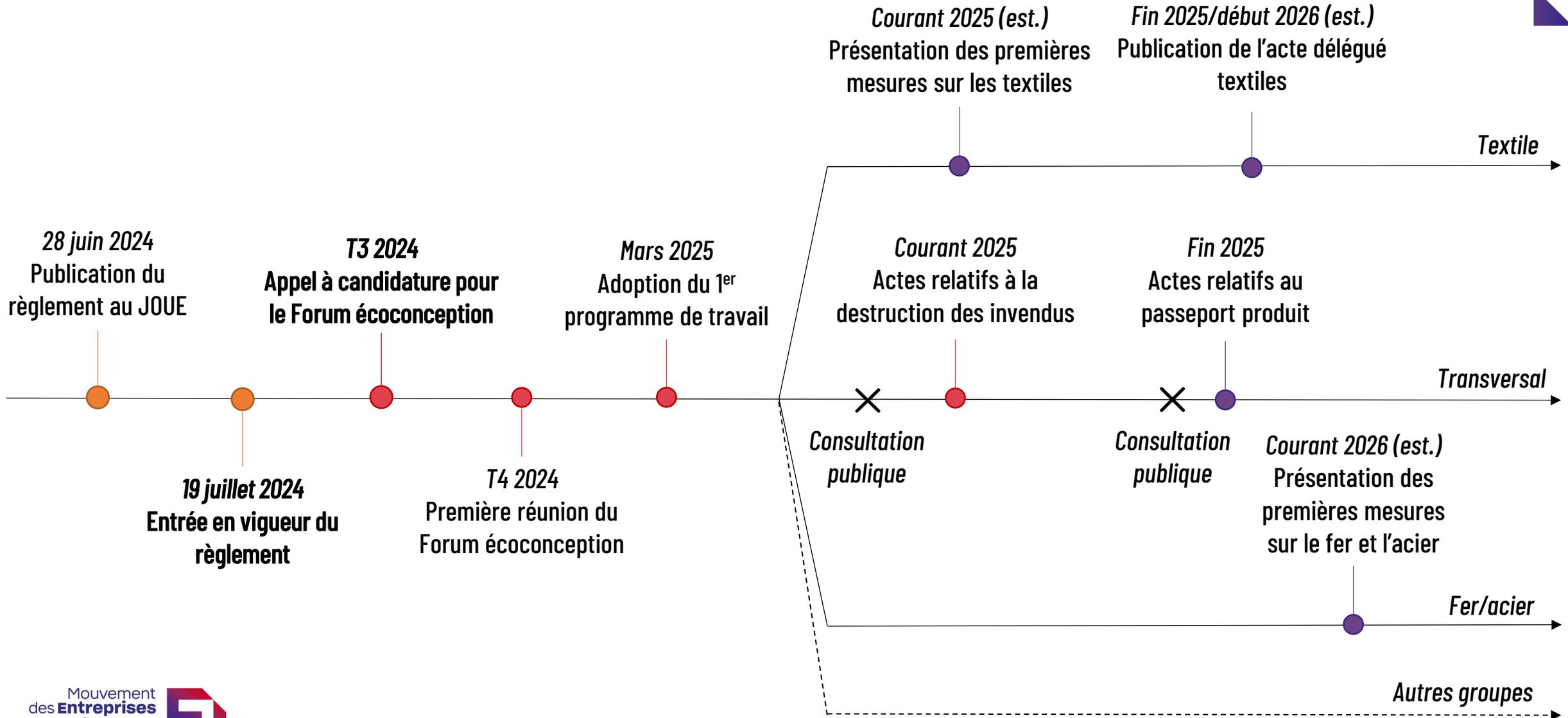
Aider les consommateurs à faire des choix éclairés

Le passeport produit sera rendu obligatoire pour un groupe de produit seulement si un acte délégué le prévoit



Prochaines étapes

Prochaines étapes



Processus de définition des exigences



Appels à contribution et consultations publiques

Publication de l'étude
technique sur le site
de la Commission

Réunion de
lancement de
l'étude technique
(JRC ou consultants)

Plusieurs réunions avec
les parties prenantes
(à chaque étape de
l'étude)

Phase
technique

Procédure
d'adoption de
l'acte délégué

Entrée en application
des différentes
dispositions

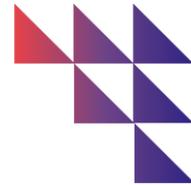
Présentation au Forum
écoconception des
mesures possibles

Publication de
l'acte délégué

Phase
réglementaire

Au moins
18 mois de période
de transition

Pour en savoir plus



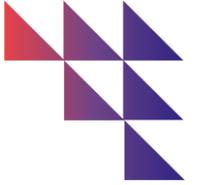
- # Un **webinaire de présentation du règlement ESPR** a été organisé le mardi 3 septembre 2024
- # La retransmission reste disponible :
 - 1ère partie : <https://playback.lifefsize.com/#/publicvideo/c536c1ad-accb-4781-b7fd-1b0399cf71a8?vcpubtoken=a5d0db87-6b75-4554-8034-43aac740f742>
 - 2ème partie : <https://playback.lifefsize.com/#/publicvideo/feb2271f-e20d-4cc1-bb3b-4f54281dc597?vcpubtoken=cd75f638-93f8-43dc-a86d-86433a2b73b0>
- # Les diapositives restent accessibles : <https://mel.din.developpement-durable.gouv.fr/mdrive/index.php/s/BjEC9ZfAiLctRe8>
- # La Commission européenne a publié un document questions/réponses le 2 octobre : <https://circabc.europa.eu/ui/group/418195ae-4919-45fa-a959-3b695c9aab28/library/25c48e7c-9ce3-41cb-96ac-d2942a8a29d6/details?download=true>



[Lien vers le règlement](#)
(Journal officiel de l'Union européenne)



QUESTIONS/REPOONSES



MERCI DE VOTRE ATTENTION



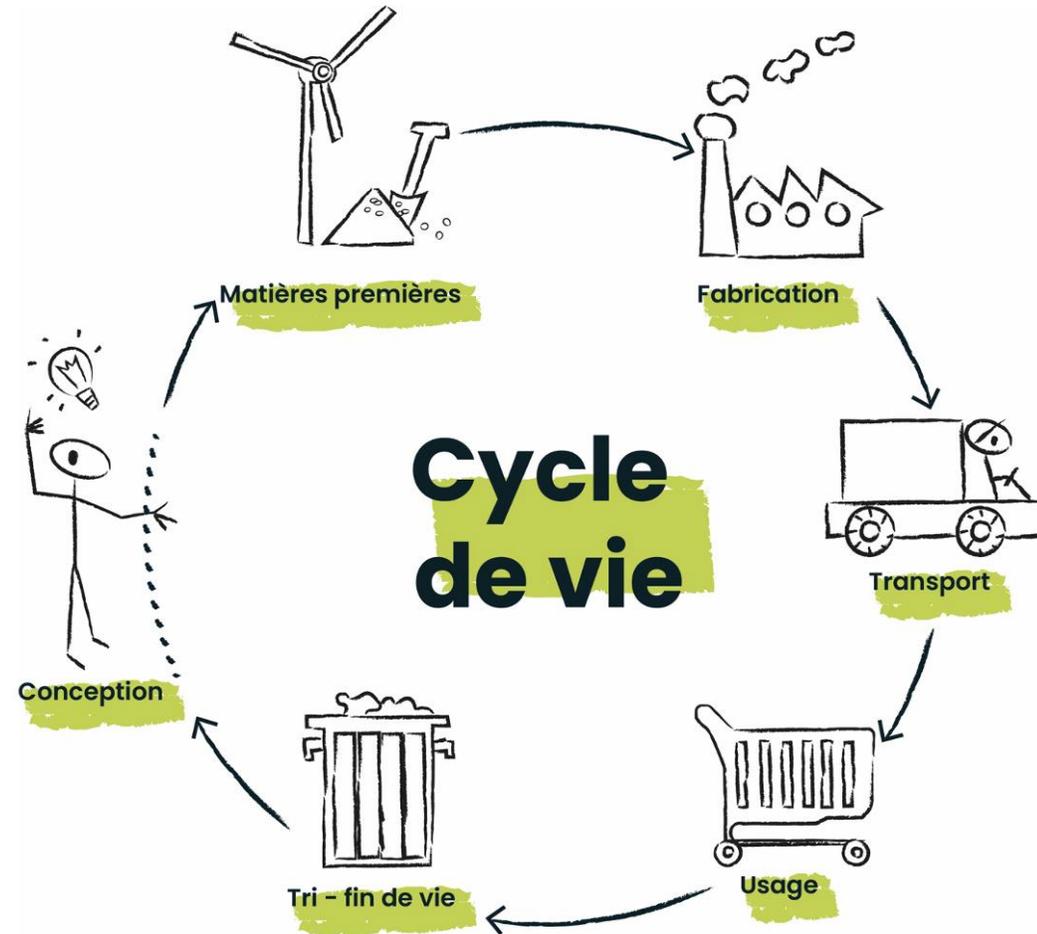
Les rencontres de la transition écologique :





Approche multi-étapes

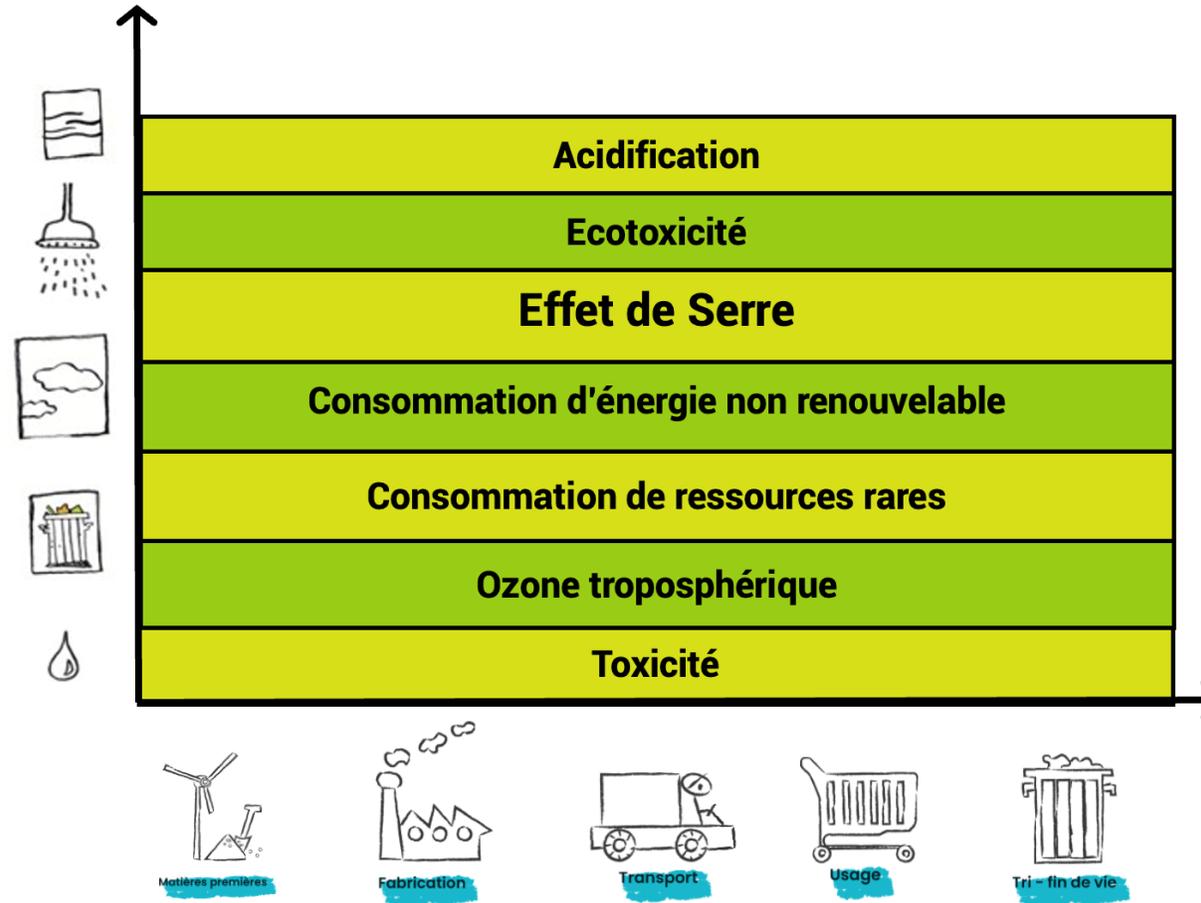
Cycle de vie produit



Partie 1

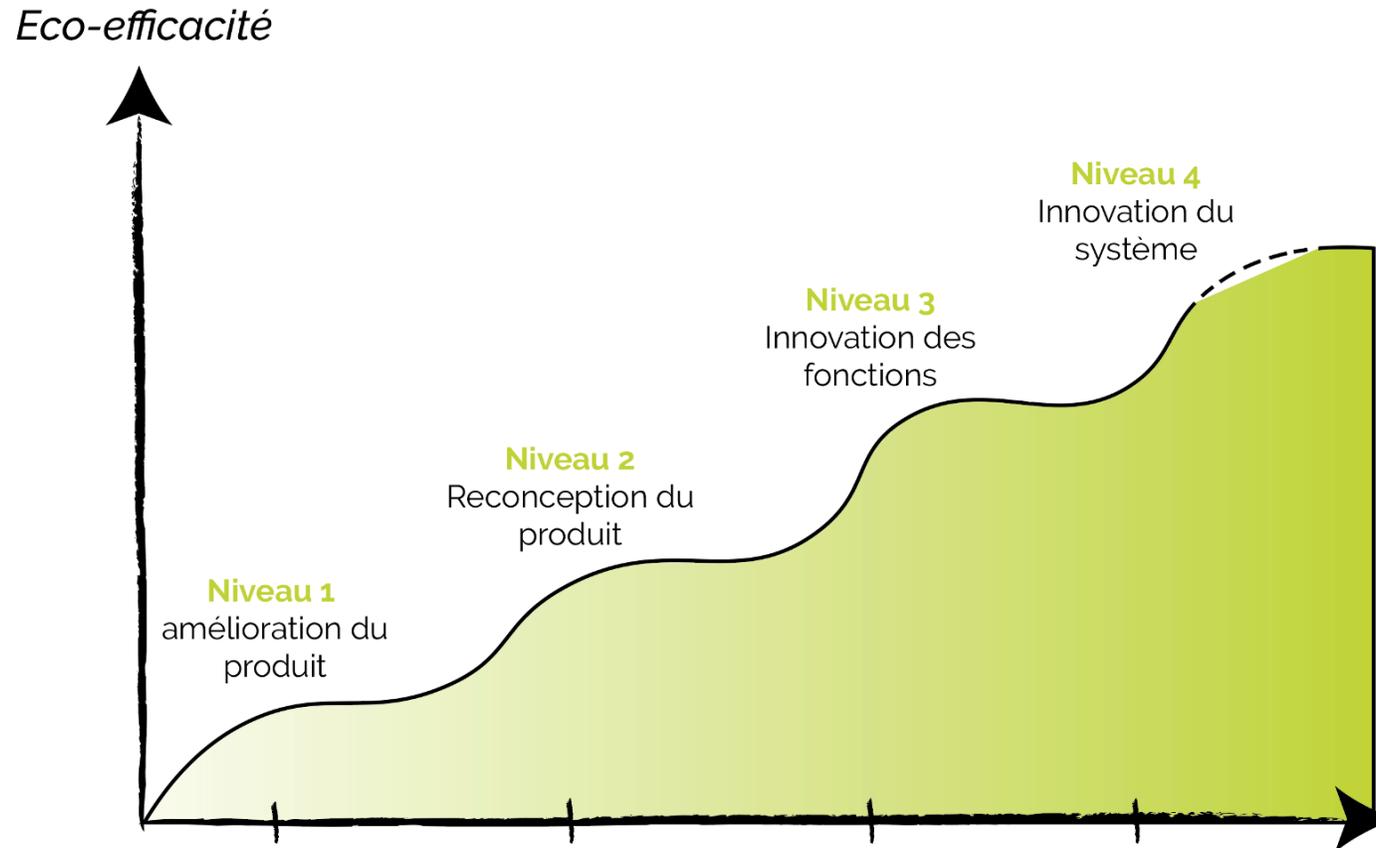
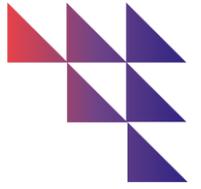


3. Approche multi-critères



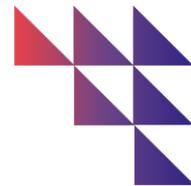
Partie 1

De l'éco-conception à l'éco-innovation

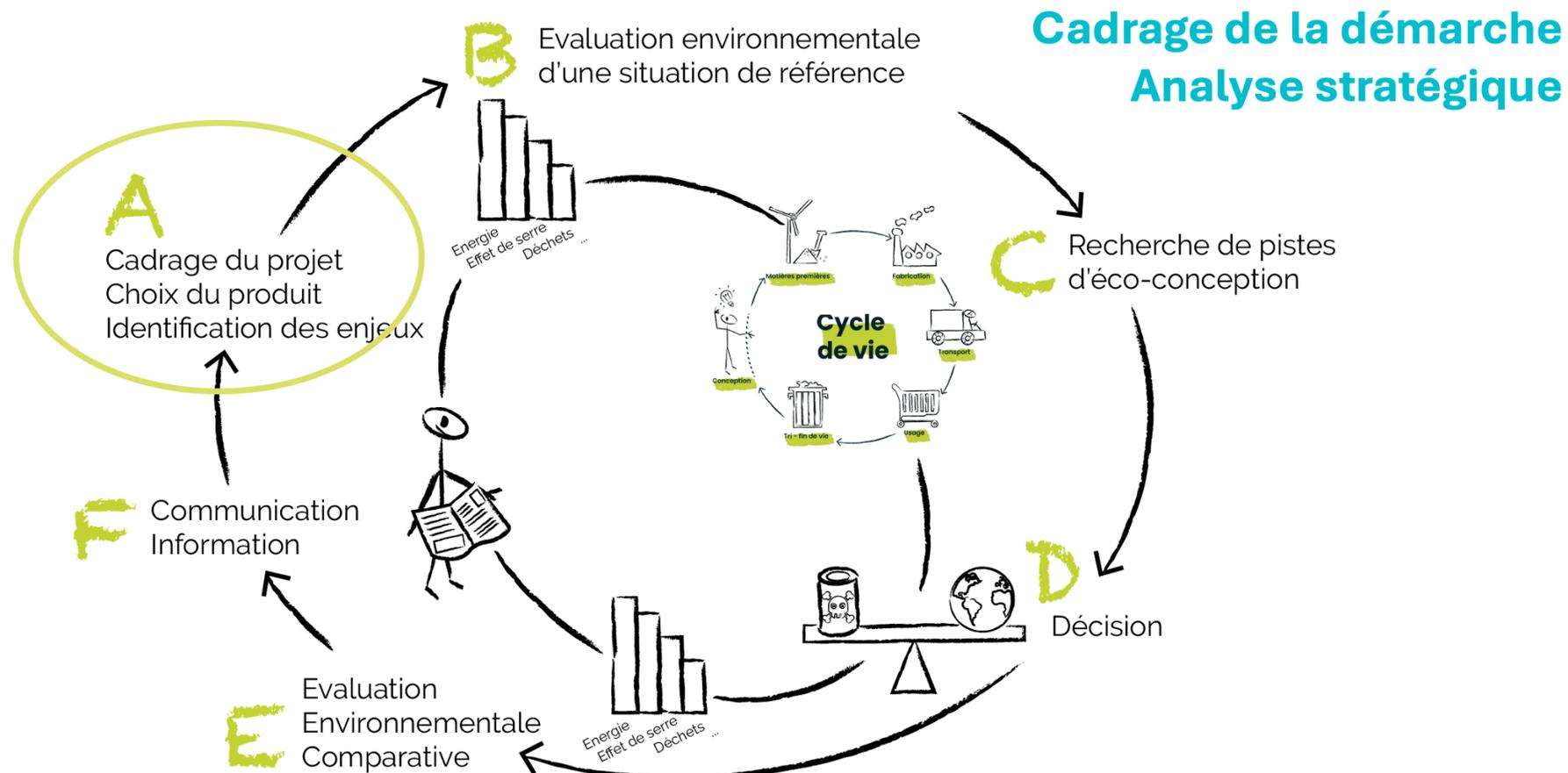


Partie 2

Schéma des 4 niveaux d'éco-conception



Les étapes de la démarche d'éco-conception

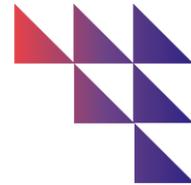


Partie 4

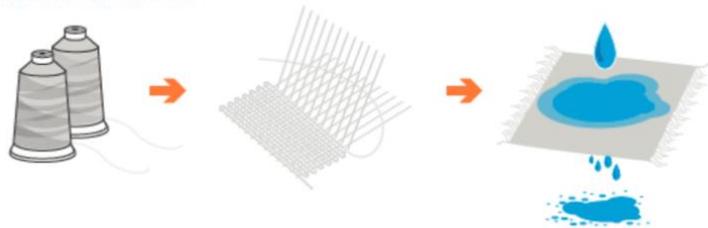
FORCLAZ
DECATHLON



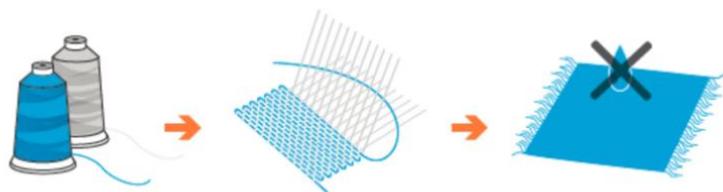
Les étapes d'une démarche d'éco-conception



COLOUR BY DYEING



COLOUR BY DOPE DYED YARN



UNE DOUDOUNE PLUS RESPECTUEUSE

DE VOTRE TERRAIN DE JEU

OUATE

70% POLYESTER RECYCLÉ
(BOUTEILLES PLASTIQUES)



TEINTURE PROPRE

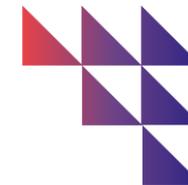
DOUBLURE AVEC UN FIL TEINT DANS
LA MASSE, ET UN FIL NON TEINT



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE
DECATHLON DÉVELOPPEMENT DURABLE >



- 40 % pour l'eutrophisation
- 40 % pour les particules fines
- 24% pour le changement climatique
- 6 % sur la rareté des matières



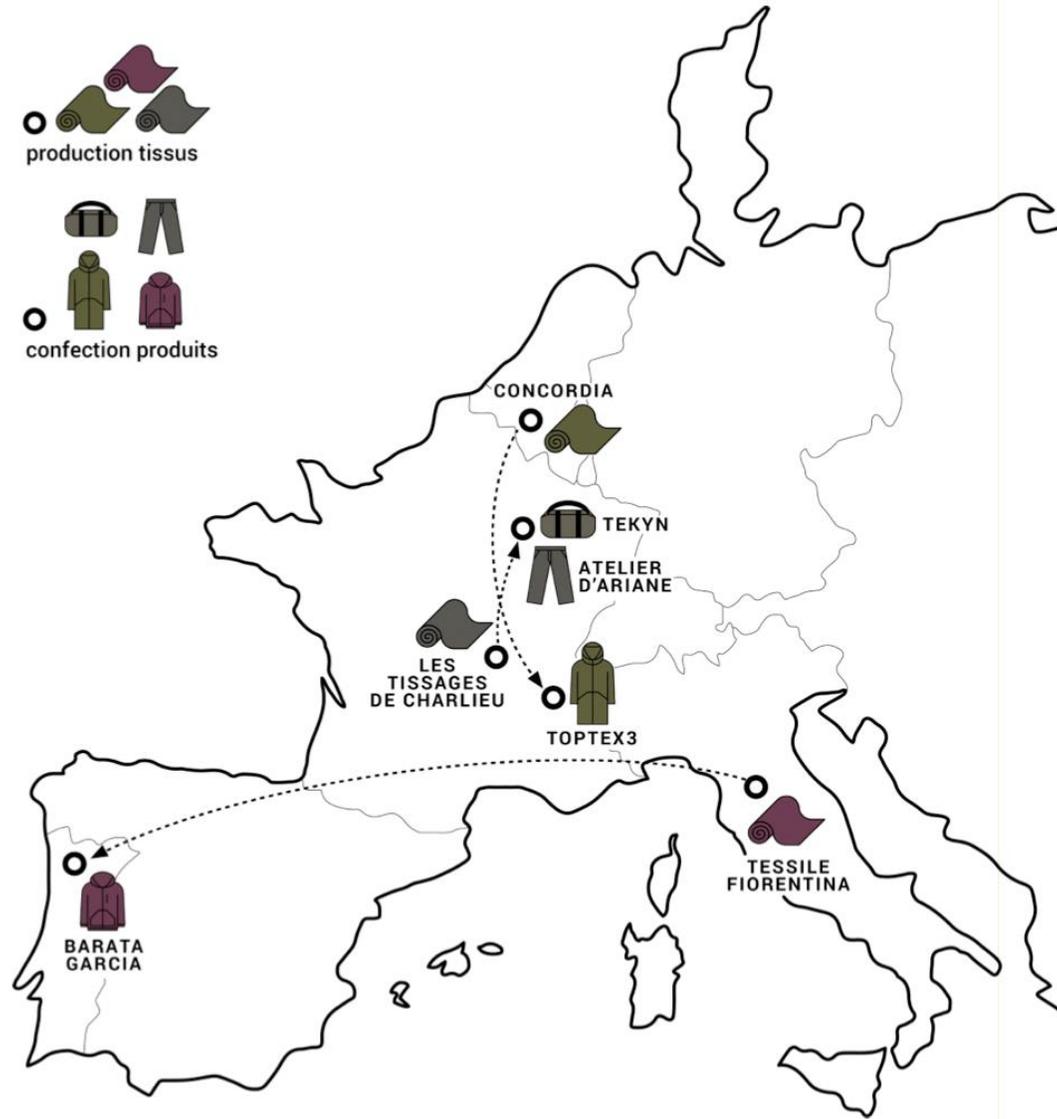
Minimal



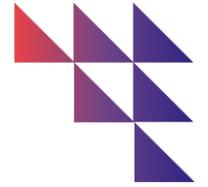
production tissus



confection produits



dispositifs



Diagnostic Tremplin

5 à 9 j accompagnement

Aide forfaitaire 5 000 €
réservé PME

Plateforme agir ADEME

Diagnostic BPI/ADEME

18 j accompagnement

subvention 60 à 70%
réservé PME

BPI

Etude écoconception

Aide au gré à gré

Subvention jusqu'à 80%

Plateforme agir ADEME

pour aller plus loin

AFNOR E2C - Systèmes et outils de management environnemental à l'appui du Développement Durable et de la lutte contre le Changement Climatique

Normalisation française

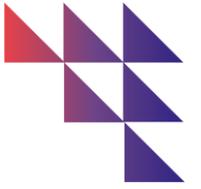
NF X30-264

Management environnemental – Principes et méthode pour la mise en place d'une démarche d'écoconception

Seules les formes verbales **doit** et **doivent** sont utilisées pour exprimer une ou des exigences qui doivent être respectées pour se conformer au présent document. Pour les méthodes d'essai, l'utilisation de l'infinitif correspond à une exigence.

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) - 11, rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex Tél.: + 33 (0)1 41 62 80 00 - Fax: + 33 (0)1 49 17 90 00 - www.afnor.org

© AFNOR — Tous droits réservés

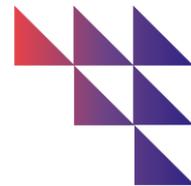




QUESTIONS/REPOONSES



MERCI DE VOTRE ATTENTION



L'eco-conception chez



Transition Ecologique : l'Eco-conception - L'Académie Medef

5 novembre 2024

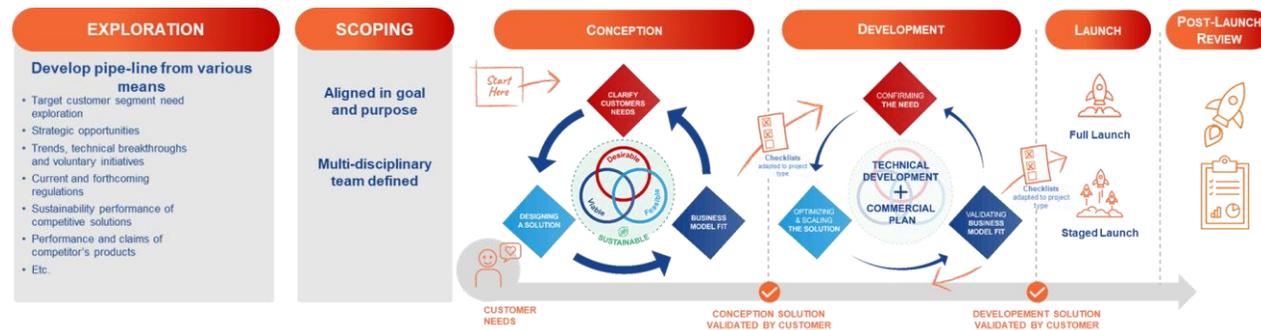
La durabilité au cœur de notre stratégie



La durabilité est prise en compte dans tous nos projets d'innovation

- Que ce soit des améliorations incrémentales ou des innovations de ruptures
- Que ces innovations soient tirées par le marché ou poussées par nos équipes

Nous pensons durabilité dès le début d'un projet et jusqu'à son industrialisation



Chez nous, la durabilité revêt plusieurs formes



Une équipe dédiée

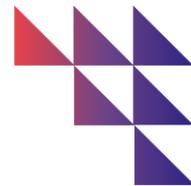
- # 600 FDES dans la base INIES
- # 80% de notre CA Couvert
- # 200 ACV / an



Notre rôle



Une méthode scientifique d'évaluation des impacts environnementaux



➡ Cycle de vie pour multi-étapes



➡ Analyse pour multi-critères



Plein d'indicateurs qui ...



... Représentent l'impact de notre activité sur la Planète pour fabriquer notre produit

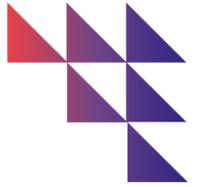


... Sont basés sur des recherches scientifiques reconnues

... Donnent des résultats quantitatifs

- ✦ Pour les projets d'éco-conception produit / système
- ✦ Pour les projets de nouveaux approvisionnements
- ✦ Pour les projets de nouveaux Business Model
- ✦ Pour les projets d'investissement industriels

Exemple d'éco-conception



Nos anciens emballages :

- Recyclables mais pas recyclés
- Sans contenu en recyclé
- 10 SKU à gérer avec leurs chutes



Nos nouveaux emballages

- Recyclables et recyclés
- Entre 30 et 50% de contenu en recyclé
- 4% de consommation de PE en moins
- Emissions de CO2 réduites
- 1 SKU





QUESTIONS/REPOONSES



MERCI DE VOTRE ATTENTION

PRÉSENTATION ECO CONCEPTION

« Votre sourire est notre plus belle récompense. »
FRANCIS-CHARLES POLLET, FONDATEUR



LA CRÉATION DE
PROMOD : 1975

JULIEN POLLET, PRESIDENT

*« Ensemble, partageons chaque jour
plus de vrai, de bien & de beau. »*

PROMOD

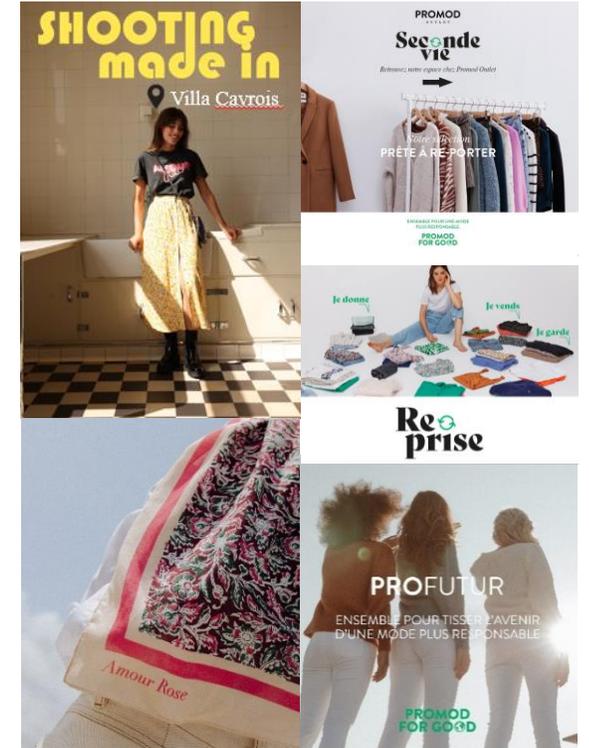
DÉSIRABLE
Style néo-bohème



ACCESSIBLE
Communauté / Style / Prix



DURABLE
PromodForGood



Love Brand



Nos engagements comme vecteurs de notre business

LA RSE AU CŒUR DE PROMOD

1.

Sociétaux

Promod est une marque au service de toutes les femmes. Nos engagements sociétaux sont donc tournés vers elles.

2.

Environnementaux

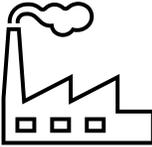
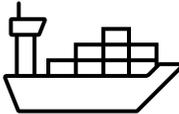
En tant qu'acteur du prêt-à-porter, nous nous engageons pour une mode plus durable.

3.

Nouveaux Business

Car RSE et business font bon ménage, nous développons de nouvelles manières de produire, vendre et consommer la mode (Production à la demande, kit couture, seconde main...)

IMPACTS

| |  |  |  |  |  |  |
|--|---|---|---|---|---|---|
| Changement climatique (hausse des émissions de GES) | X | X | X | X | X | X |
| Épuisement des ressources (eau, sol, forêt, énergie...) | X | X | X | | X | X |
| Dégradation de la biodiversité | X | X | | X | X | X |
| Pollution des sols, de l'eau et de l'air | X | X | | X | X | X |
| Atteinte aux droits de l'Homme | X | X | X | | | |
| Conditions de travail | X | X | X | X | | X |
| Emissions de déchets | X | X | X | X | X | X |

Contexte et Axe

ECO-CONCEPTION



CONTEXTE GLOBAL DU SECTEUR DE LA MODE

URGENCE CLIMATIQUE



PRESSION REGLEMENTAIRE



ATTENTE CITOYENNE ET
MEDIATIQUE

UNE EMERGENCE DE LA MODE
DURABLE





POSITIONNEMENT DE PROMOD :

Anticipation marché via la vision RRSM, avec le "MOINS, MIEUX ET DURABLE"

Label interne



Nouveaux Business (pré commandes, kits...)

Sensibilisation Fournisseurs et collaborateurs



BESOIN INTERNE DE PROMOD :
Conviction pour engager l'entreprise et les équipes de conception



Le gouvernement français va mettre à disposition une règle (décret) pour fin 2024 (affichage), mais avec du retard



L'Eco Conception

DEFINITION

Intégrer les aspects environnementaux

Dès la conception du produit

Et sur l'ensemble de son cycle de vie

Pour réduire son impact environnemental, assurer sa recyclabilité et sa durabilité dans le temps

Tout en gardant sa fonction d'usage !



CREATION D'UN OUTIL INTERNE

WHY ?

- Préparer l'avenir avec l'affichage environnemental qui arrive (des leviers correspondants) et les autres règlements comme l'ESPR
- Donner les leviers les plus impactants (pondérations)

HOW ?

- En échangeant avec nos confrères pour connaître leurs "best practices"
- En utilisant un logiciel d'ACV pour connaître les meilleurs leviers
- En gardant nos convictions PROMOD pour une mode moins impactante

Eco Conception
METHODE



LA GRILLE D'EVALUATION (disponible en OPEN SOURCE)

Outil EXCEL
Calcul automatique

- 6 Critères obligatoires:**
- ✓ STRF OK
 - ✓ Pas d'avion
 - ✓ Waterless
 - ✓ Efficience > 80%
 - ✓ PFG > 20%
 - ✓ Audit Social OK

Une trentaine de critères pondérés de 1 à 5

Des questions et seuils BONUS

Des objectifs par familles de produits

| PROMOD | | OUTIL ECOCONCEPTION | | |
|----------------------------------|------------------------|---|---------------------|--------------|
| (photo du modèle) | Nom du modèle | TEST1 | | |
| | Typologie du produit | CHEMISIER | | |
| | FACON / FORFAIT | FACON | | |
| | SPE / ESS | | | |
| | Fournisseur de PF | TEST1 | | |
| | Fournisseurs de Tissus | TEST1 | | |
| | Saison | TEST1 | | |
| | Semaine implantation | TEST1 | | |
| | Composition tissu 1 | Composition tissu 2 | Composition tissu 3 | |
| | 33% polyester | 0% | 0% | 0% |
| 67% polyester recyclé | 0% | 0% | 0% | |
| 0% | 0% | 0% | 0% | |
| 0% | 0% | 0% | 0% | |
| Délavage | NON | | | |
| Résultats: | Note | Résultat | | |
| | 78% | Eco-conçu | | |
| QUESTIONS | | | | REPONSES |
| MATIERES PREMIERES | 1 | Est-ce que les matières d'origine animale sont certifiées pour le bien-être animal (RWS/RAS/RMS)? | | NA |
| | 2 | Est-ce que toutes les fournitures de mon produit garantissent uniquement sa fonctionnalité? | | NA |
| | 3 | Est-ce que les fournitures de mon produit sont plus responsables (recyclées...)? | | NON |
| | 4 | Est-ce que tous les boutons et rivets de mon produit sont à vis? | | NA |
| | 5 | Est-ce que j'ai utilisé des stocks dormants pour la production de mon produit? | | NON |
| | 6 | Est-ce que mon produit est mono-couleur? | | NON |
| FABRICATION (matière principale) | 7 | Est-ce que la STRF de mon produit est OK sans dérogation? | | OUI |
| | 8 | Est-ce que mon produit est non-teint et non-imprimé? | | OUI |
| | 9 | Est-ce que la technologie de délavage est waterless (score EIM < 34)? | | NA |
| | 10 | Est-ce que une technologie LASER et/ou OZONE a été utilisée? | | NA |
| | 11 | Est-ce que la technologie d'impression utilisée est digitale? | | OUI |
| | 12 | quel est le pays de tissage/tricotage? | | China |
| | 13 | quel est le pays de teinture? | | Non-teint |
| | 14 | quel est le pays d'impression? | | Non-imprimé |
| | 15 | pour quelles étapes des énergies durables (panneaux solaires...) ont été utilisées? | | Tissage/tric |
| CONFECTION | 16 | quel est l'emploi de mon tissu 1? | | 33, 20% |
| | 17 | Est-ce que toutes les commandes de mon produit sont "on-demand"? (BONUS) | | NON |
| | 18 | quel est le pays de confection? | | Morocco |
| | 19 | pour quelles étapes des énergies durables (panneaux solaires...) ont été utilisées? | | Toutes |
| | 20 | quelle est le grade qualité de l'usine de confection réalisant mon produit? | | ARGENT |
| | 21 | Est-ce que l'usine de confection réalisant mon produit a un audit ICS noté A, B ou C? | | OUI |
| LOGISTIQUE | 22 | Est-ce que mon produit est livré sans polybag? | | NA |
| | 23 | Est-ce que le confectionneur est intégré jusqu'au tissage/tricotage OU jusqu'à la teinture/impression? | | NON |
| | 24 | quel est le type de transport utilisé pour l'acheminement de mon produit fini? | | Camion |
| | 25 | quel est le type de transport utilisé pour l'acheminement de mon tissu? | | Camion |
| UTILISATION | 26 | Est-ce que l'entretien de mon produit suit les recommandations :30° max, sans repassage et pas de pressing OU pressing seulement? | | OUI |

Eco Conception
UN EXEMPLE



TRISTAL

LEVIERS D'ÉCO-CONCEPTION

POUR RÉDUIRE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

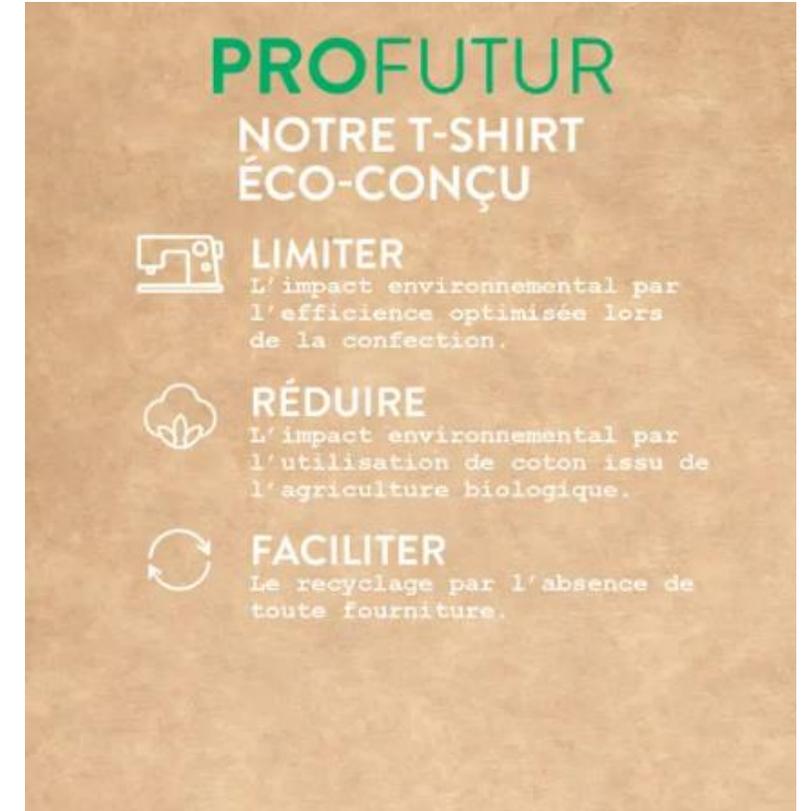
- *Matière moins impactante (Promod For Good)*
100% coton Issu de L'agri Biologique
- *Efficiéce de 80% (=perte de tissu optimisée)*
- *Filature France – Teinture Italie*
- *Confection proche import*

POUR UNE MEILLEURE RECYCLABILITÉ

- *Fournitures limitées et fonctionnelles*



LEVIERS MIS EN AVANT EN COMMUNICATION:



CONCLUSION ET BENEFICES...

Une démarche automatique en conception au quotidien

Une communication et transparence accrues sur les impacts et choix de conception

...Au service des réglementations à venir

L'affichage environnemental (impact, durabilité physique et non physique

L'ESPR et le DPP à venir (labels, micro-fibres, recyclage, énergies renouvelables,



MERCI



QUESTIONS/REPOONSES



MERCI DE VOTRE ATTENTION